

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 3 juin 2020

18-20207

L'an deux mille vingt, et le 3 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Absent : RASSIER Jean-Marie.

Objet : Création d'un cheminement piétonnier - RD 13, de la cave coopérative à la rue du Pont Second - Demande de subvention - Conseil Départemental de l'Hérault

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il est nécessaire de créer un cheminement piétonnier du giratoire de la cave coopérative jusqu'à la rue du Pont Second afin de sécuriser l'accès à la zone artisanale qui accueille un cabinet médical et une boulangerie.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet GEOMETRIS qui a travaillé sur la création de ce cheminement.

Aussi, afin de financer ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à préparer le plan de financement à solliciter une subvention auprès des services du Conseil Départemental de l'Hérault ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,



JB